Une garantie à vie pour un revêtement de longue durée. Designing for life



Qui est elZinc® et pourquoi offrons-nous cette garantie?

Depuis notre création en 2006, nous avons connu une croissance soutenue qui nous a permis de nous positionner rapidement comme l'un des principaux fabricants de zinc laminé au monde.

Qualité et innovation sont les pierres angulaires de notre société autour desquelles nous axons le dévelop pement de produits innovants adaptés au marché et aux besoins de nos clients. Pour cela, nous comptons sur une grande équipe de R&D travaillant chaque jour à l'amélioration continue des produits et au développe ment de nouvelles solutions.

Notre engagement envers le client est constant. Nous travaillons ensemble dans le développement et l'amélioration de nos produits à partir de ses besoins spécifiques, lui garantissant un matériau du rable de haute qualité.

L'une des principales ca ractéristiques du zinc-titane est sa grande résistance à la corrosion. Produit à l'aide des technologies de dernière génération et selon un rigoureux protocole de qualité, le zinc elZinc® est d'une qualité exceptionnelle.

La garantie à vie que nous offrons - unique sur le marché - reflète la fiabilité de nos finitions elZinc Astur® et elZinc Slate®. Avec plus d'une décennie sur le marché, nous avons accrédité leur qualité pour garantir notre engagement envers nos clients.





Que garantissons-nous*?

- La fabrication de nos finitions elZinc Astur® et elZinc Slate® conformément aux exigences établies par les normes EN 988 et EN 1179, et aux spécifications techniques propres à elZinc® et ce, pendant pour toute la durée de vie utile du produit.
- Que la surface de elZinc Astur® et elZinc Slate® ne se fissureront pas*, ne se boursoufleront pas, ne s'écailleront pas, ne s'effriteront pas et ne craqueront pas.
- Que la surface de elZinc Astur® et elZinc Slate® ne se décolorera pas ou ne s'estompera pas vers une couleur qui n'est pas caractéristique du zinc ou qui ne peut pas être associée au zinc naturellement vieilli ou au zinc en train de vieillir naturellement une fois exposé aux intempéries.

Dans le cas peu probable où votre produit elZinc® présenterait un défaut de fabrication, elZinc® le remplacera ou le réparera conformément aux conditions mentionnées par la garantie.

La garantie ne couvre que les défauts de fabrication. Les dommages causés par une utilisation inappropriée sont exclus (voir les conditions de notre garantie à vie). Tout défaut doit être notifié à elZinc® ou à son distributeur agréé par écrit dans les plus brefs délais, en fournissant la documentation décrite dans le document de garantie. Toute réparation non autorisée ou tout entretien inadéquat annulera la garantie.

Comment procéder?

Pour garantir votre projet, il vous suffit de :

- Manipuler et installer les produits elZinc® conformément aux directives établies par elZinc® et aux règles et textes réglementaires applicables.
- Remplir et signer le certificat de qualité joint à la garantie dans un délai maximum de 3 mois après l'installation des produits elZinc[®].
- Fournir la documentation spécifiée dans la garantie à vie.

L'utilisation du zinc-titane elZinc® confère une grande valeur esthétique à vos projets, et garantit qu'ils resteront intacts au fil des ans.

Aspects de surface







FACTORY & HEADQUARTERS
ASTURIANA DE LAMINADOS, S.A.
Pol. Ind. de Villallana, Parcela 1
33695 Pola de Lena – España

CONTACT T (0034) 98 567 60 00 / 98 410 60 00 **F** (0034) 98 549 32 02 / 98 569 20 00
elzinc@aslazinc.com

www.elzinc.es